

Compte rendu du premier conseil d'école 2017 /2018

Mardi 7 novembre 2017

Présents :

Elus : M. Sévêque, maire
Mme Lamazure, adjointe au maire

Parents : Mme Prost, Mme Perruaux, Mme Lerendu, Mme Fiquet, Mme Champvalont, Mme Fillâtre, Mme Darthenay, Mme Troadec, Mme Perry, Mme Lemarchand

Enseignants : M. Ricard, Mme Leplumey, Mme Mayeur, Mme Beausire, Mme Delauney, Mme Lhôte, Mme Léveillé, Mme Gambillon, Mme Hervieu, Mme Piedvache, Mme Séfys, Mme Calcine, M. Brodin, M. Hamelin

Psychologue scolaire : Mme D'Ottaviantonio

Excusées : Mme Loyer, inspectrice de l'Education Nationale
Mme Maguet, enseignante
Mme Louis, Mme Gastet, Mme Lejeune, parents d'élèves

Ouverture de la séance : 18h00

1. Présentation des membres du conseil d'école et de leur rôle :

Les élections des parents au conseil d'école se sont bien passées et le taux de participation est de 56,16%. Il y a eu 205 votants pour 365 électeurs inscrits. 185 suffrages ont été exprimés et 20 bulletins étaient blancs ou nuls.

Mme Louis, Mme Troadec, Mme Champvalont, Mme Fillâtre, Mme Lerendu, Mme Lemarchand, Mme Perruaux, Mme Gasté, Mme Darthenay, Mme Fiquet, Mme Lejeune, Mme Prost, Mme Perry, Mme Regnault, Mme Houssin, Mme Leissen, Mme Martin ont été élues. Les 11 premiers parents comme titulaires et les 6 suivants comme suppléants.

Composition du conseil d'école :

- le directeur, président du conseil d'école
- le maire et son adjoint
- les enseignants de l'école (à temps plein ou à temps partiel)
- les parents élus
- l'inspecteur de l'Education Nationale
- le délégué de l'Education Nationale

Rôle du conseil d'école :

- Vote le règlement intérieur de l'école
- Etablit le projet d'organisation de la semaine scolaire
- Donne tout avis sur le fonctionnement de l'école (projet d'école, hygiène, sécurité, activités périscolaires, restauration scolaire, utilisation des moyens alloués à l'école ...)
- Adopte le projet d'école
- Donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles
- Est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école

2. Effectifs de l'école

A ce jour, 259 élèves sont inscrits à l'école et certainement 262 le seront à la fin de la semaine. Ils sont répartis dans 11 classes : 4 classes maternelles(cycle 1) et 7 classes élémentaires (cycles 2 et 3).

Les élèves se répartissent de la façon suivante :

TPS-PS :	M. Ricard – ATSEM : Mme Lesénécal	20 élèves	9 TPS et 11 PS
PS-MS :	Mme Maguet et Mme Hervieu – ATSEM : Mme Levallois	22 élèves	15 PS et 7 MS
MS-GS :	Mme Leplumey – ATSEM : Mme Delacotte	23 élèves	10 MS et 13 GS
MS-GS	Mme Mayeur – ATSEM : Mme Legigan	23 élèves	7 MS et 16 GS
CP	Mme Beausire	24 élèves	24 CP
CP-CE1	Mme Delauney	23 élèves	16 CP et 7 CE1
CE2	Mme Lhôte et Mme Léveillé	25 élèves	25 CE2
CE1-CE2	Mme Gambillon et Mme Hervieu	25 élèves	15 CE1 et 10 CE2
CM1-CM2	M. Hamelin et Mme Hervieu	24 élèves	12 CM1 et 12 CM2
CM1-CM2	Mme Piedvache	25 élèves	14 CM1 et 11 CM2
CM1-CM2	Mme Calcine et Mme Séfys	25 élèves	15 CM1 et 10 CM2

M. Hamelin indique que 9 TPS sur les 10 prévus sont accueillis. Une nouvelle arrivée aura lieu le 26 novembre aux 2 ans de l'enfant.

3. Règlement intérieur

Le règlement intérieur qui avait été revu en profondeur, l'année dernière, à l'aide du règlement type départemental daté du 19 juin 2015 a été envoyé avant le conseil d'école afin que chaque membre puisse en prendre connaissance.

Une erreur orthographique est corrigée puis le règlement intérieur 2017/2018 est voté à l'unanimité des membres sans modifications.

4. Rythmes scolaires

Cette année scolaire va être marquée par une réflexion sur le maintien de la semaine à 4 jours et demi ou sur le retour à la semaine de 4 jours.

Le conseil d'école n'a qu'un rôle consultatif, mais il est important qu'il fixe un calendrier et une échéance de vote. En effet, la décision finale sera prise par la mairie avec un droit de regard de Monsieur l'inspecteur d'Académie.

M. Sévêque indique qu'il ne pense pas que les écoles puissent décider à la carte et qu'une homogénéité sera certainement recherchée sur un territoire ou directement au niveau national par le gouvernement. Il

précise que les décisions hâtives prises à l'été 2017 ont entraîné un manque de cohérence (un tiers des écoles sont revenues à 4 jours et deux tiers sont restées à 4,5 jours).

Il souligne que ce choix laissé aux communes annonce certainement la fin des aides financières.

Il ajoute qu'il prendra sa décision en tenant compte des orientations de M. l'inspecteur d'académie mais qu'il souhaite faire un bilan avec les parents d'élèves afin d'envisager des solutions quelque soit le résultat du vote.

M. Hamelin propose donc de fixer le vote au second conseil d'école du 27 mars 2018 et d'organiser de décembre à février la réflexion pédagogique des enseignants et la consultation des parents.

Ce calendrier est retenu.

Les parents d'élèves demandent à ce que l'avis des enseignants leur soit communiqué avant la consultation aux familles.

L'équipe enseignante répond favorablement à cette demande. Ainsi, la synthèse de leur réflexion sera transmise aux parents élus pour le mois de janvier au plus tard.

5. Plan particulier de mise en sûreté (PPMS) et sécurité à l'école

Les mesures mises en place sont les suivantes :

➤ Protéger

- Existence d'un PPMS
- Présence d'un adulte pour les entrées et sorties
- Fermetures des portails à l'école élémentaire
- Fermeture de la porte d'entrée à l'école maternelle

Sont toujours en attente :

- Installation d'un visiophone et d'une gâche électrique au portail de l'école élémentaire. Ceux-ci permettront d'identifier les visiteurs et de ne plus obliger les enseignants, alors qu'ils sont en classe, à se déplacer pour aller ouvrir.

- Installation de nouvelles poignées de porte permettant de verrouiller exclusivement de l'extérieur. La porte reste ouverte de l'intérieur en cas d'évacuation incendie par exemple.

- Changement des blocs portes aux extrémités des 2 bâtiments de l'école élémentaire

➤ S'exercer

- 3 exercices incendie seront organisés comme les autres années.

- 3 exercices dans le cadre du PPMS auront lieu.

1 exercice concernera, comme tous les ans, les risques technologiques et environnementaux. Un confinement dans des zones réservées sera mis en place.

2 exercices concerneront les risques d'attentat ou d'intrusion et entraîneront un confinement ou une évacuation d'urgence.

Le premier exercice attentat-intrusion de l'année 2017-2018 a eu lieu le mardi 17 octobre. Il a permis de mettre les élèves ainsi que les enseignants en situation d'évacuation.

L'évaluation de cet exercice montre

- des points positifs : un temps de réaction satisfaisant (même si 2 classes n'ont pas entendu le signal et ont évacué en voyant la troisième le faire), aucune panique des élèves et une bonne prise en compte du chemin d'évacuation en rapport avec la « menace potentielle ».
- des points à revoir : un signal d'alerte lumineux actionnable par chaque adulte est à prévoir puisque certaines classes n'entendent pas suffisamment le signal et que de plus, un appel à l'école maternelle reste nécessaire. Il est également à noter que l'évacuation devra se faire en silence.

6. Le projet d'école

M. Hamelin présente le projet d'école 2016 – 2019. Ce projet prévoit des actions construites autour de 3 axes définis par les priorités départementales : le parcours de l'élève, les pratiques pédagogiques et éducatives et l'ouverture de l'école à ses partenaires

Axe 1 : le parcours de l'élève

Action 1 : Permettre aux élèves de mieux mesurer leurs progrès .

Action envisagée au sein du cycle	Enseignant(s) impliqué(s)	Autre(s) intervenant(s)	Classe(s) concernée(s)
	Enseignants du cycle 1		Toutes les classes du cycle 1
Descriptif succinct	Elaboration d'un livret avec une structure commune pour le cycle L'élève pourra visualiser ses progrès. Le livret sera enrichi chaque année.		
Objectif(s) travaillé(s) par cette action	Oser entrer en communication Réfléchir avec les autres		
Evolution 2017-2018	Le livret est reconduit et toujours en perpétuelle évolution afin de l'améliorer. Ainsi, le nombre de compétences va être réduit afin d'en faciliter la lecture et la compréhension par les élèves.		

Action 2 : Améliorer la continuité des apprentissages. Harmoniser les pratiques.

Action envisagée au sein du cycle	Enseignant(s) impliqué(s)	Autre(s) intervenant(s)	Classe(s) concernée(s)
	Enseignants du cycle 3	Enseignants des CE2	CE2,CM1 & CM2
Descriptif succinct	Les référentiels en mathématiques et en français sont mis dans un petit classeur complété progressivement sur 3 années. Les règles sont élaborées avec les élèves. Un sommaire permettra aux élèves de se repérer pour corriger seuls leurs productions.		
Objectif(s) travaillé(s) par cette action	Améliorer l'autonomie des élèves Permettre une meilleure connaissance dans les 2 disciplines Harmoniser les pratiques des enseignants		
Evolution 2017-2018	Un classeur sera utilisé tout au long du cycle 2 (du CP au CE2) puis un nouveau débutera le cycle 3 (du CM1 au CM2). Certains référentiels pourront être conservés.		

Axe 2 : les pratiques pédagogiques et éducatives

Action 1 : Réfléchir sur son travail dans le but de l'améliorer

Action envisagée au sein du cycle	Enseignant(s) impliqué(s)	Autre(s) intervenant(s)	Classe(s) concernée(s)
	Tous		Toutes
Descriptif succinct	Construire collectivement des traces écrites qui serviront de référence sur les procédures à mettre en œuvre dans différents domaines		
Objectif(s) travaillé(s) par cette action	Maîtriser l'oral, communiquer Comprendre et apprendre		
Evolution 2017-2018	Cette action débute cette année.		

Action 2 : Savoir s'autoévaluer dans le domaine de l'écrit

Action envisagée au sein du cycle	Enseignant(s) impliqué(s)	Autre(s) intervenant(s)	Classe(s) concernée(s)
	Enseignants des cycles 2 et 3		Du CP en CM2
Descriptif succinct	Concertation afin d'utiliser un codage commun (couleurs, symboles, lettres) et le mettre en relation avec le référentiel Mise en place progressive dans les classes afin que les élèves comprennent leurs erreurs et les corrigent		
Objectif(s) travaillé(s) par cette action	Développer l'autonomie Arriver à une meilleure compréhension des erreurs afin d'en éviter la répétition		
Evolution 2017-2018	Les effets sont très positifs et l'action se poursuit.		

Action 3 : Améliorer la continuité des apprentissages

Action envisagée au sein du cycle	Enseignant(s) impliqué(s)	Autre(s) intervenant(s)	Classe(s) concernée(s)
	Enseignants du cycle 3	Enseignants du collège	CM1 et CM2
Descriptif succinct	Rencontres avec les professeurs du collège Lavalley pour élaboration de projets Travail en classe sur un trimestre. Echanges, rencontres, bilan.		
Objectif(s) travaillé(s) par cette action	Donner du sens aux apprentissages Améliorer la communication école-collège Améliorer l'intégration des futurs 6èmes.		
Evolution 2017-2018	Cette action sera maintenant incluse dans le conseil de cycle3 (CM1-CM2-6ème)		

Axe 3 : l'ouverture de l'école à ses partenaires

Action 1 : Comprendre et respecter les règles communes au sein de la classe, de l'école et sur le temps périscolaire

Action envisagée au sein du cycle	Enseignant(s) impliqué(s)	Autre(s) intervenant(s)	Classe(s) concernée(s)
	Tous	Personnel municipal : surveillants, animateurs Intervenants pour les TAP	Toutes
Descriptif succinct	Réunions pour pointer les dysfonctionnements sur les différents temps Etablir des règles communes pour ces différents temps et leur associer un pictogramme Effets attendus : amélioration du comportement, diminution des conflits et des sanctions, meilleur respect de l'adulte et de son autorité		
Objectif(s) travaillé(s) par cette action	Responsabiliser les élèves Distinguer son intérêt particulier de l'intérêt général Réfléchir, argumenter		

Evolution 2017-2018	Cette action débute cette année. Une réunion d'harmonisation a déjà eu lieu entre l'équipe des TAP et l'équipe enseignante. Pour l'élémentaire, un règlement commun a été élaboré et présenté aux élèves. Pour la maternelle, le travail est en cours.
----------------------------	--

Action 2 :

Action envisagée au sein du cycle	Enseignant(s) impliqué(s)	Autre(s) intervenant(s)	Classe(s) concernée(s)
	Enseignants du cycle 1	Animateurs TAP	Classes du cycle 1
Descriptif succinct	Mise en place d'un cycle d'activités (danses, théâtre, travail autour d'un auteur) au sein des classes Création de décors sur le temps des TAP		
Objectif(s) travaillé(s) par cette action	Langage oral, arts visuels Partenariat (associations, centre de loisirs)		
Evolution 2017-2018	Une action autour de la plantation d'arbres est en cours d'élaboration.		

7. Organisation de la rentrée 2017 :

Les APC (Activités Pédagogiques complémentaires)

Après identification des besoins, tout élève doit pouvoir bénéficier des APC, sous réserve que ses parents ou responsables légaux aient donné leur accord.

Organisées en groupes restreints, les APC permettent :

- Une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages
- Une aide au travail personnel (méthodologie)
- Une aide dans la mise en œuvre d'une activité prévue au projet d'école

Les enseignants d'élémentaire rappellent que ces activités ont lieu 2 fois par semaine le midi de 11h30 à 12h00. Les enseignants de maternelle indiquent que ces activités ont lieu une fois par semaine de 15h45 à 16h45.

Chaque enseignant a défini des jours qui ont été communiqués aux familles concernées.

Les TAP (Temps d'Activité Périscolaire)

Mme Lamazure indique que les TAP ont toujours lieu de 15h45 à 16h45. Différents groupes sont organisés en fonction des activités proposées.

Une réunion PEDT a eu lieu le 10 octobre dernier avec la municipalité, les intervenants, les parents, l'école et le centre de loisirs. Le bilan fait de ce début d'année est très positif.

8. Projets pédagogiques

De nombreux projets pédagogiques ont été validés en conseil des maîtres.

Projets	Classes ou élèves concernés / informations
Classe de neige	<u>Elèves de CM2</u> Séjour du 17 au 25 janvier 2018 3 adultes accompagnent la classe avec Mme Piedvache Coût du séjour : 625€ par élève, soit : Famille : 225€ APE : 110€ Commune : 290€

Projet autour de la ferme et de ses activités	<u>Classes de cycle 2 (du CP au CE2)</u> Différentes visites de fermes pédagogiques seront au programme
Projet autour des animaux (petits ou grands) dans leur milieu	<u>Classes de cycle 1 (de la TPS à la GS)</u> Activités en forêt, dans des fermes pédagogiques, dans des zoos... permettront aux élèves de mieux comprendre comment vivent ces animaux.

9. Informations et questions diverses :

Informations :

Mme Lamazure indique les travaux réalisés en fin d'année dernière ou pendant les vacances d'été.

- Réalisation de pas japonais pour traverser la pelouse afin de se rendre de l'école primaire à l'école maternelle (demande faite en conseil d'école l'année dernière)
- Changement de la chaudière par une chaudière haute performance
- Changement de l'ensemble des anti-pince doigts détériorés
- Changement de l'ensemble des huisseries du rez de chaussée de maternelle et de quelques fenêtres de toit.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour l'ensemble de ces travaux. Les enseignants de maternelle tiennent à souligner le confort apporté par ces nouvelles huisseries.

1. Des parents s'interrogent sur le devenir des TAP pour septembre 2018 : les différents intervenants des TAP sont enthousiastes et les TAP permettent aux enfants de découvrir des activités qu'ils n'auraient sans doute pas faites d'eux-mêmes. Nous aimerions avoir l'avis des enseignants sur la semaine à 4 jours 1/2 : ont-ils constaté une amélioration des apprentissages en travaillant 5 matinées par semaine ? Les enfants sont-ils plus fatigués ?

L'équipe pédagogique dans son ensemble est-elle plus favorable à la semaine de 4 jours ou à celle de 4 jours 1/2 ? Quel est l'avis des représentants de la mairie ?

Le calendrier déterminé précédemment aura pour objectif de répondre à toutes ces questions.

2. De nombreux parents nous ont fait part de problèmes récurrents à la cantine remontés par leurs enfants. En effet, de plus en plus d'enfants se plaignent et ne veulent plus manger à la cantine. Vous comprendrez bien que nous ne pouvons pas accepter cet état de fait.

Lors de notre rencontre de début juillet 2017 visant à évoquer ces dysfonctionnements, nous avons essayé d'apporter des solutions. A ce stade, il semble que les solutions évoquées n'ont pas été encore mises en place. Quel est le calendrier prévu pour enfin résoudre cette situation qui ne peut plus durer ? Nous souhaitons également souligner que ces problèmes ont fait partie l'an passé des raisons évoquées pour le départ d'enfants de l'école.

Les parents d'élèves tiennent à préciser qu'ils sont bien là pour représenter tous les parents et non pour défendre leurs enfants.

M. Sévêque remarque tout d'abord que ce sujet est récurrent et qu'il faut bien évidemment y apporter des réponses.

Il précise qu'il n'y a eu aucune exclusion d'élèves contrairement à ce qui avait été dit et/ou compris par certains enfants. C'est une décision qu'il est le seul à prendre et les parents auraient bien sûr été informés en amont.

Il ajoute qu'il a déjeuné à la cantine avec Mme Lamazure il y a quelques jours et que l'ambiance était bonne même s'il est conscient que leur présence n'est pas anodine.

Pour améliorer les conditions d'accueil des enfants et de travail des personnels, il a engagé une nouvelle personne qui apportera de l'aide et un regard nouveau.

Dans tous les cas, si les problèmes évoqués devaient perdurer et afin de pouvoir engager des procédures, il demande aux parents d'élèves de faire un courrier détaillé précisant les personnes concernées, les faits et les expressions utilisées. Il pourra ainsi organiser une rencontre entre les parents et les personnels concernés et prendre les mesures nécessaires.

3. Plusieurs parents ont noté des problèmes récurrents de stationnement, sur le parking de l'école maternelle tout comme le long de l'avenue Sainte-Marie.

Pour le parking, il devient très compliqué de trouver un stationnement lorsqu'il y a un tournoi de pétanque car les boulistes sont déjà sur le parking à s'installer aux heures où les parents arrivent. Peut-être faudrait-il leur faire savoir que le stationnement avant 8h30 doit être privilégié pour l'école.

Sur l'avenue Sainte-Marie, le problème est autre puisque certains parents ne se donnent même plus la peine de chercher un stationnement, s'arrêtent au milieu de la rue et même descendent de voiture pour récupérer le cartable dans le coffre.

Quelles mesures seraient envisageables pour résoudre ces problèmes récurrents ?

En ce qui concerne les incivilités de certains parents, un mot co-signé par le directeur et le maire va être diffusé. S'il n'est suivi d'aucun effet, le passage de la police sera demandé.

En ce qui concerne les places occupées parfois par les joueurs de pétanque, M. Sévêque rencontre le président du club demain et lui suggérera soit de décaler les horaires, soit d'utiliser le parking du gymnase.

Fin de la séance : 20h00

Le directeur

JM Hamelin